SNES
AIX - MARSEILLE
PRIX : 2 € - MENSUEL - N° 322 - JUILLET 2010

Rentrée sociale 2010 : un tournant !

Assemblées générales de prérentrée dans tous les établissements

Pour des grèves massives la semaine du 6 septembre

Prendre la main dans les établissements pour résister aux réformes délétères

Edito

Ambiance de fin de règne, ambiance d'ancien régime aussi ! Connivence avec les grandes fortunes, humoristes bâillonnés, clientèles choyées, dépenses fastueuses, classes moyennes ponctionnées, milieux populaires éreintés, surveillés ...La distance entre les élites et la population n'a jamais semblé aussi grande, le partage des richesses aussi inégalitaire dans une société moderne et démocratique, sixième puissance économique mondiale.

Prenons la réforme des retraites, élaborée dans la précipitation pour complaire aux milieux financiers : réforme injuste et brutale dont le coût serait supporté à 90% par les salariés et à 10% seulement par les détenteurs de capitaux. Les fonctionnaires, 25% des pensions de retraites versées en France, devraient supporter la majeure partie des sacrifices. Frappés comme les autres salariés par le recul des bornes d'âge et l'allongement de la durée de cotisation, les fonctionnaires verraient de plus leur salaire net baisser par le gel pendant trois ans de la valeur du point d'indice et la ponction sur leur salaire de 3% de cotisations retraites. Les femmes seraient encore durement touchées, comme l'illustrent les mères de trois enfants.

La question des retraites, comme celle des salaires ou des moyens alloués à la Fonction Publique, aux services publics ou à la protection sociale, n'est pas une question démographique : il s'agit de partager les richesses créées. L'alternative existe : augmenter les recettes de l'Etat et de la protection sociale en revenant sur la réforme Villepin de l'impôt sur le revenu, sur le "paquet fiscal" de 2007, en rognant les niches fiscales et les exonérations de cotisations patronales.

Tout autre choix se traduirait par un recul social majeur. Non, les salariés n'ont pas à payer la crise financière, non les citoyens n'ont pas à renoncer à une protection sociale ample et efficace, à des services publics modernes et développés, à une Fonction publique intègre et dévouée à l'intérêt général.

Dans notre secteur, la rentrée scolaire 2010 va marquer une rupture dans le service rendu au public : stagiaires à plein temps, réforme de la Seconde, socle et livret de compétences en collège, suppressions de postes, hausse des effectifs, réduction de l'offre de formation, casse de l'orientation scolaire, vies scolaires amputées ... C'est le démantèlement du service public d'éducation et la dénaturation de nos métiers.

Dans ce contexte, dans le prolongement du succès de la journée du 27 juin, le SNES est déterminé à organiser à la rentrée scolaire la riposte nécessaire : nous appelons chacun à participer aux Assemblées Générales de la prérentrée pour faire des grèves de la semaine du 6 septembre, l'élément déclencheur d'une rentrée sociale de lutte.

Pour faire aussi que nos collègues, fonctionnaires d'Etat chargés de veiller à l'intérêt général, prennent le pouvoir dans les établissements pour que cesse l'empilement de réformes et d'injonctions technocratiques qui dénaturent nos métiers et délitent le service public d'éducation.

Laurent Tramoni

SNES 322 2/07/10 16:45 Page 2

Attention : retraites !

Mères (ou pères) de trois enfants ayant plus de 15 ans de service :
Attention à la date butoir du 31 décembre 2010 ! Par précaution, déposez un dossier de départ en retraite avant cette date, quitte à revenir sur la demande ultérieurement en fonction des évolutions du dossier et des mobilisations.
Pour plus d'informations consultez www.snes.edu

Secrétariat Général du SNES Aix-Marseille

La CA académique du vendredi 25 juin a élu un nouveau secrétariat général. Laurent TRAMONI est secrétaire académique, les secrétaires académiques adjoints sont : Josiane DRAGONI, Michèle POTOUDIS, Alain BARLATIER, Caroline CHEVE, Julien WEISZ, Stéphane RIO.

Formation des maîtres

Réforme indigne, mise en œuvre bancale

Aux 18 heures devant élèves s'ajoutera une formation le jeudi dont nul ne peut encore nous dire ce qu'elle sera. Débordés, épuisés, qu'on ne s'attende pas à ce que nos jeunes collègues construisent sereinement un exercice réfléchi du métier, ni le jeudi, ni entre deux portes avec leur tuteur ! Mais, patience, la "vraie" formation vient... en février/mars, pour que les stagiaires soient remplacés par les étudiants admissibles aux concours, dont ce sera l'unique stage de formation professionnelle avant qu'à leur tour...
Dans l'immédiat, nous avons obtenu une semaine supplémentaire de formation, et la garantie que ces stages ne soient pas obligatoires pour les admissibles. Suite à nos interventions le rectorat s'était aussi engagé à ce que l'arrivée de stagiaires dans un établissement ne provoque pas de départ en complément de service.
Le mot d'ordre de refus d'être tuteur a été bien suivi : le SNES appelle chaque établissement concerné à alerter les parents d'élèves et à accueillir au mieux ces jeunes collègues qui auront besoin de toute notre solidarité professionnelle et syndicale.
Les difficultés du métier exigent plus que jamais que la formation des maîtres soit refondue, pour faire du recrutement au master une chance de redonner du souffle au métier et à l'école ! Sans plus attendre, il faut revenir à une année de formation en alternance après le concours.

Mathilde Freu

Lycées : prendre la main

Pour nos métiers, pour les élèves

Contre le désordre et l'opacité de la mise en oeuvre de la réforme il nous faut du temps : du temps pour comprendre comment elle peut dénaturer nos métiers, et comment elle va à l'encontre de l'intérêt des élèves. Du temps aussi pour inventer collectivement les formes de résistance possibles, les manières de défendre ce qui fait à la fois le coeur de nos métiers, et l'enjeu du système éducatif : la transmission des savoirs à tous les élèves.
La grève est toujours une brèche dans le temps qui permet de porter sur le travail quotidien un regard différent. Les AG de prérentrée, le temps libéré par la grève, vont ouvrir pour nous un espace de réflexion et de débat, à l'articulation des difficultés particulières à nos établissements et des dérives consécutives à la réforme.
Anticiper, analyser, observer comment l'attribution d'heures dans l'emploi du temps à des activités non disciplinaires peut altérer la relation des élèves aux savoirs scolaires, comment l'objectif d'"exploration" remplaçant celui de transmission peut brouiller le travail pédagogique, comment l'exécution de tâches supplémentaires par des personnels non formés peut dégrader le service rendu, et saper la confiance dans l'institution et ses personnels.
Ce constat nous le ferons tous : il ne doit pas rester une impression individuelle et diffuse. Le SNES a la force de convertir ce mécontentement en une puissante contestation qui permettra aux personnels de prendre la main, et d'imposer dans le débat leur ambition d'un lycée réellement démocratisé.

Caroline Chevé

Collèges

Quels enjeux pour la rentrée?

Une réforme de taille : la généralisation du livret de compétences. Aprés 5 ans de tâtonnement, sans aucun bilan des expérimentations avortées, le ministre entend généraliser la dernière version tout aussi problématique tant en termes d'évaluation des élèves, de conception du métier d'enseignant (notamment à travers la question des disciplines enseignées) qu'en termes de charge de travail. Des modalités de réponses collectives sont à trouver afin de construire un mot d'ordre unificateur pour tous les collèges. Un document en cours d'élaboration sera envoyé a tous les établissements pour conduire ce débat.
Autre enjeu : l'éducation prioritaire. Le nouveau label CLAIR sous-tend une nouvelle cartographie, avec l'objectif affiché d'en finir avec l'éducation prioritaire. Il ne s'agit pas que de récupérer des moyens mais aussi de faire de ces établissements des laboratoires de la dérèglementation tant au niveau des contenus (réduction de l'ambition scolaire au socle commun), que dans le statut des personnels (recrutement par le chef d'établissement à travers un contrat de mission). A terme, c'est le statut de fonctionnaire titulaire qui apparaît menacé. Les stages syndicaux de l'an prochain permettront d'analyser la situation et de construire l'action collective.

Michèle Potoudis

Les vies scolaires sont en danger

Pénurie de CPE, suppressions d'AED

Les restrictions budgétaires ne concernent pas uniquement les postes de titulaires mais aussi des catégories plus précaires comme les assistants d'éducation : 135 ETP[1] seront ainsi supprimés dans l'académie.
Dans les Bouches du Rhône, après la saignée de 88,5 postes d'enseignants dans les collèges, 84 ETP d'AED sont supprimés, 10 dans les Hautes Alpes, 11 dans les Alpes de Haute Provence, 30 dans le Vaucluse. Soit en moyenne un surveillant en moins par collège. Les réactions n'ont pas tardé. Dans les Vies Scolaires c'est l'effervescence, dans certaines salles des profs aussi, plusieurs rassemblements ont été organisés devant l'IA13.
La plupart de ces suppressions étaient initialement prévues dans les collèges relevant de l'"éducation prioritaire" ou "ambition réussite" (*sic !*). Le SNES a déjà obtenu que la répartition des moyens tienne compte de la difficulté des établissements et que 10 ETP supplémentaires leur soient attribués.
Un collectif SNES AED se met en place pour coordonner les initiatives.
Les reculs partiels de l'administration ne sont pas suffisants, dès la rentrée reprenons la mobilisation : "vies scolaires mortes"… pour combattre leur disparition.

(1) ETP : équivalent temps plein

Alain Barlatier et Mélody Martin

Manifeste pour l'éducation

Quand un pays décide de construire une école juste et ambitieuse ...

... Il n'y a pas contradiction entre massification et qualité du système éducatif. Pour cela l'école doit tout mettre en œuvre pour lutter contre la reproduction des inégalités sociales et culturelles. Elle doit retarder le plus longtemps possible la sélection pour permettre à l'élève de repousser ses limites, pour ne pas risquer de l'enfermer précocement dans ce qu'il est à un moment de son développement et empêcher que les choix et les parcours scolaires constituent un destin irréversible. Elle doit offrir à chacun les conditions adéquates de l'accès aux savoirs et aux qualifications.

...il n'y a pas contradiction entre l'autonomie des équipes, leur inventivité au travail mise au service de chaque jeune et un cadre national assurant cohérence et sans cesse tendu vers la nécessité de bâtir la société de demain. La prolifération des injonctions technocratiques (du livret de compétences au socle commun) et hiérarchiques épuise les équipes et aggrave l'échec scolaire. C'est au contraire par le développement de la démocratie dans la gestion et le fonctionnement des établissements que l'on donnera un nouveau souffle au système éducatif.

... Il n'y a pas contradiction entre une économie ouverte sur l'avenir et un système scolaire de qualité conduisant le plus grand nombre vers le plus haut niveau de culture et de qualification. Il est impossible de dire quels seront, quand les enfants qui entrent aujourd'hui à l'école seront adultes, les secteurs professionnels porteurs de richesse et d'innovation. Mais on peut observer que le travail exige de plus en plus de qualification, que les diplômes sont plus que jamais la meilleure protection contre le chômage pour l'individu, et le fondement le plus solide du droit du travail pour les salariés. Le service public d'éducation doit conduire chacun au plus haut niveau possible de qualification et offrir des formations suffisamment larges et diversifiées, réparties sur le territoire pour répondre aux attentes des familles.

... Il n'y a pas contradiction entre 50 % d'une classe d'âge à la Licence et 100 % préparant le baccalauréat, entre la volonté d'augmenter le nombre de diplômés du supérieur et la nécessité de permettre à chacun d'aller le plus loin possible. A l'instrumentalisation de l'éducation à des fins strictement économiques, nous opposons une ambition bien plus forte : faire entrer chacun dans la culture, la connaissance, la compréhension éclairée du monde et de la société contemporaine. Pour cela, il faut s'attaquer à l'échec scolaire dès l'école primaire, rendre au collège son rôle de tremplin vers les trois voies du lycée, diversifier les enseignements au lycée pour rendre les savoirs accessibles à tous, lutter contre l'échec massif en première année d'université, renforcer le maillage territorial des formations supérieures dispensées dans les lycées et développer leurs liens avec l'Université.

...Il n'y a pas contradiction entre l'allongement de la durée d'études des enseignants et une véritable formation professionnelle après le recrutement. L'évolution des savoirs, comme la complexification du métier, exige aujourd'hui que les enseignants soient recrutés au niveau du Master et que leur diplôme soit reconnu et justement rémunéré. Mais la formation professionnelle en alternance, profondément renouvelée, est plus nécessaire que jamais. Une institution qui ne forme plus ses maîtres renonce à toute ambition pour les élèves. Au contraire, reconstruire la formation des maîtres initiale mais aussi continue à partir des attentes des professionnels et des besoins effectifs de la démocratisation scolaire est le défi à relever pour que les enseignants restent capables d'inventer et de penser leur travail.

...Il n'y a pas contradiction entre l'exigence de justice et d'égalité et l'accès à la connaissance. Une société juste est une société qui ne confie pas le savoir, et le pouvoir qu'il donne, à quelques-uns mais qui fait du savoir un bien commun auquel tous doivent avoir accès. L'exercice d'une citoyenneté lucide et libre exige, plus que jamais, un solide niveau de formation et de compréhension des enjeux. A l'économie de la connaissance tournée vers la performance et la compétition, nous opposons notre projet d'une société démocratique de la connaissance, qui se construira grâce à un service public d'éducation exigeant, ambitieux et démocratisé.

Nous, enseignants, conseillers d'orientation-psychologues, conseillers principaux d'éducation, personnels de vie scolaire, voulons prendre toute notre part aux luttes et aux propositions pour lever ces fausses contradictions qui stérilisent aujourd'hui le débat et conduisent l'école dans une impasse.
Nous appelons les usagers, les salariés, les associations, les syndicats, les organisations politiques et les élus à se joindre à nous pour relever ensemble le défi que constitue la construction d'une école juste et ambitieuse.

NOM Prénom	Profession / Qualité	Signature

SNES 322 2/07/10 16:45 Page 4

Retraites

Merci M. Woerth

La coupe est pleine !

Assez forte mais légèrement plus faible qu'en 2003..." C'est ainsi que Woerth qualifie la mobilisation du 24 juin...En 2003, Fillon avait introduit la décote dans la Fonction publique, privé les mères de famille des annuités d'enfants nés avant leur entrée dans la vie active, déconnecté l'évolution des pensions de celle de salaires... et commencé le rapprochement public-privé, au demeurant parfaitement injustifiable si l'on prend en compte la production de plus-value ou la nature budgétaire des pensions des fonctionnaires.

En 2010 Woerth qui apparemment, malgré son passage à HEC, dans un cabinet d'audit ou au ministère du budget, ignore en quoi consiste le travail d'une gestionnaire de fortune, même limité au placement de dividendes, en rajoute une couche sur les mêmes : fonctionnaires et femmes...

Sur les fonctionnaires en transformant en prélèvements réels des retenues pour pensions civiles purement fictives. L'Etat triche depuis longtemps entre salaire brut et salaire net et de fait les fonctionnaires n'ont qu'un salaire net, sauf pour les prélèvements volontaires pour mutuelles ; l'affichage CSG , CRDS est un non distribué ou un prélèvement à la source qui accentue la dimension virtuelle ou immatérielle du processus. Bien réelle par contre sera la ponction de trois points de cotisations annoncées dans cette réforme et sa conséquence immédiate : la baisse du salaire !

Woerth annonce le blocage de la cotisation implicite de l'Etat à 15,6 milliards d'€ (ce qu'on appellerait abusivement la part patronale si nous étions dans un régime par répartition) alors que les besoins devraient entraîner une hausse de près de 7 milliards ; autrement dit l'Etat envisage froidement un gel des pensions et le reniement de son engagement à faire les évoluer en fonction de la hausse des prix... On voit mal comment le niveau de vie des retraités pourrait être préservé.

Pour les femmes, alors que l'une des caractéristiques de la démographie française est le renouvellement des générations grâce à un taux réel de fécondité supérieur à deux enfants par femme, le projet actuel, outre le recul de l'âge légal, vide de contenu les "avantages" des mères de 3 enfants et plus en passant de la date d'acquisition des droits à celle de la demande de liquidation, aux conditions légales en vigueur à ce moment là. Démentons M.Woerth et montrons lui que 2010 peut dépasser et venger 2003 !

Jean-Paul Beauquier

SNES AIX - MARSEILLE N° 322 - Juillet 2010
Publication du SNES Aix-Marseille
12, place du Général-de-Gaulle - 13001 Marseille - Tél. 04.91.13.62.80 - Fax 04.91.13.62.83
Directeur de publication : J. DRAGONI - Photos : Nadine Baggioni-Lopez
Imprimerie SEILPCA - 19, cours d'Estienne-d'Orves - 13001 Marseille - Tél. 04.91.57.75.00
Périodique inscrit CPPAP 0210 S 05476 - Dépôt légal : 19 février 2009 - ISSN 0395-384 X
Tiré à 6 500 exemplaires - Prix : 2 € **- Imprimé sur papier certifié PEFC (forêts gérées de façon durable)**

91 %
de nos clients
nous trouvent très à
L'ECOUTE

Crédit CME Mutuel
Enseignant

n°1 de la relation client

Crédit Mutuel Enseignant Aix-Marseille

• **Marseille** : 65, la Canebière – 13001 Marseille – Tél. : 0 820 02 56 49 – E-mail : cme13@creditmutuel.fr

• **Aix en Provence** : 6, place Jeanne d'Arc – 13100 Aix en Provence – Tél. : 0 820 30 01 85 – E-mail : cme13aix@creditmutuel.fr

Ces résultats sont issus des études : EDinstitut réalisée en mai-juin 2008 auprès d'un échantillon de 14 045 personnes, dont 1 182 enseignants et assimilés, du Podium de la relation client 2008 TNS Sofres BearingPoint (avril 2008 auprès de 4 000 personnes) et de l'étude réalisée en janvier 2008 par Cosmosbay-Vectis, Publi-News et Toluma auprès d'un échantillon de 3 161 clients des neuf principales banques de détail en France.